

LE PHENOMENE DE DESCOLARISATION AU TOGO
ET SES CONSEQUENCES

Marie-France LANGE
Sociologue de l'ORSTOM

Article publié dans *Etudes togolaises de population*,
n° 14, Lomé, 1988, pp. 152 à 165.



22 SEP 1995

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 42365ex1
Cote : B

LE PHENOMENE DE DESCOLARISATION AU TOGO ET SES CONSEQUENCES

Phénomène nouveau au Togo, comme d'ailleurs pour l'Afrique de l'Ouest, où l'expansion (pour ne pas dire l'explosion) des systèmes scolaires semblait devoir se perpétuer, la déscolarisation a fait son apparition à la rentrée 1981-82. Bien que les effectifs scolaires connaissent à nouveau, depuis 1985-86, de légères hausses, il n'en demeure pas moins que cette "fracture" survenue dans le développement du système éducatif scolaire doit être expliquée et susciter une réflexion sur un système qui, compte tenu des effets conjugués de la crise économique et de la forte croissance démographique, risque de se trouver dans une impasse.

LE PHENOMENE DE DESCOLARISATION : UNE RUPTURE DANS L'EVOLUTION DU SYSTEME SCOLAIRE TOGOLAIS

C'est à partir de 1960 qu'on assiste au développement très rapide du système scolaire dans son ensemble, du 1er au 4e degré. Cette scolarisation accrue a été rendue possible par l'action cumulée de deux phénomènes : le premier a été la brusque libération de la demande en éducation (les écoles "clandestines", créées sur l'initiative des populations, se multiplient et sont bientôt reconnues par les pouvoirs publics), le second, la volonté des autorités de développer la scolarisation, considérée comme nécessaire à la construction du jeune Etat indépendant. Ces deux phénomènes ont provoqué l'explosion scolaire que nous connaissons :

Evolution des effectifs scolaires selon les enseignements

Effectifs Année	Enseignement primaire	Second et troisième degrés	Enseignement technique
1960	87 300	2 160	600
1970	228 505	19 746	2 506
1980	506 788	125 122	6 836

Source : Statistiques scolaires.

La progression des effectifs entre 1960 et 1980 est donc spectaculaire, tout particulièrement dans les enseignements des 2e et 3e degrés qui étaient presque inexistantes au moment de l'Indépendance. L'enseignement primaire connaît, quant à lui des progrès constants et, en 1980-81, le taux de scolarisation atteint le chiffre honorable de 72,1 %. Le projet d'une scolarisation proche de 100 % ne paraît plus relever de l'utopie.

Aussi est-ce à la surprise générale qu'on enregistre en 1981-82 - et ce, pour la première fois depuis l'Indépendance - une baisse des effectifs dans l'ensemble du système scolaire. Ce phénomène, que nous avons dénommé "**déscolarisation**", est dû d'une part à la diminution des entrées (non-scolarisation des enfants à l'entrée du système scolaire), d'autre part à l'augmentation du nombre des abandons (retrait des enfants en cours d'étude). Ce phénomène est donc différent de celui de la "**déperdition scolaire**" qui, bien que très important au Togo, n'a jamais remis en cause le développement de la scolarisation. Ainsi la déscolarisation s'exprime-t-elle crûment par la chute du taux de scolarisation, comme le montre le tableau ci-après :

Evolution du taux de scolarisation* dans le primaire
de 1975-76 à 1984-85

1975-76	=	59,9 %	1980-81	=	72,1 %
1976-77	=	63,7 %	1981-82	=	68,4 %
1977-78	=	66 %	1982-83	=	63,1 %
1978-79	=	69,1 %	1983-84	=	55,5 %
1979-80	=	71,0 %	1984-85	=	52,6 %

* Population scolarisable 5 à 14 ans

Source : Direction générale de la planification de l'éducation
(DGPE)

Il s'agit donc bien d'un **phénomène nouveau**, auquel il convenait de trouver une nouvelle appellation. D'aucuns ont souhaité le dénommer "**dépopulation scolaire**", terme qui, par sa connotation, pouvait sous-entendre qu'il s'agissait-là d'un phénomène purement démographique, phénomène que l'on observe dans certains pays européens, où les effectifs scolaires connaissent des baisses dues à la diminution du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés. Ce qui n'est évidemment pas le cas au Togo, où la

population scolarisable ne cesse de croître. Nous avons également renoncé au terme de "désertion scolaire", souvent utilisé par les pouvoirs publics, qui exprime certes très clairement le refus de l'école, mais dont la connotation morale (1) était trop forte et impliquait un jugement de valeur. Une fois le terme choisi, nous nous sommes attachée à décrire et à expliquer ce phénomène. Différentes questions se posaient à nous : pourquoi et comment cette chute des effectifs scolaires s'est-elle réalisée ? Quelles sont les préfectures atteintes par le phénomène ? Qui des garçons ou des filles est le plus déscolarisé ? Est-ce l'Etat - ou les parents - qui sont à l'origine de cette non-scolarisation des enfants ?

Pour répondre à ces questions, notre étude porte à la fois sur le niveau national (étude du système scolaire sur l'ensemble du Togo) et celui d'une préfecture, le Haho (la préfecture la plus touchée par le phénomène de déscolarisation).

A l'échelle nationale, l'analyse des statistiques scolaires constitue la base du travail. L'interprétation de ces statistiques a bénéficié de longs entretiens que nous avons eus avec différents responsables du système scolaire (directeurs d'enseignement, inspecteurs, responsables de la DGPE, etc.). Dans la préfecture du Haho, les différentes techniques d'enquête relevant de l'anthropologie ou de la sociologie de l'éducation ont été utilisées : monographies villageoises, entretiens semi-directifs, questionnaires administrés auprès des ex-scolarisés, des élèves de cours moyens, des instituteurs et des parents d'élèves...

La démarche utilisée consiste donc à partir du niveau "macro" (environnement socio-économique national et international, rôle de l'Etat, intervention du FMI, etc.), pour aboutir aux stratégies scolaires des agriculteurs. Ceux-ci constituent plus de 70 % de la population active du Togo et semblent bien avoir été les principaux artisans de la déscolarisation, ce qui nous a incitée à porter nos enquêtes presque exclusivement en milieu rural. Nous avons alors essentiellement travaillé dans la sous-préfecture du Moyen-Mono, région caractérisée à la fois par un développement agricole spectaculaire (2) et par la plus forte déscolarisation; faute d'élèves, quelques écoles ont dû être fermées, ainsi que plusieurs cours moyens.

(1) Le mot désertion est souvent associé à l'idée de reniement, d'abandon mais aussi de trahison.

(2) Cf. Marie-France Langé, in Terrains et perspectives, "Dynamisme économique et reviviscence sociale et culturelle chez les Adja-Ehoué du Moyen-Mono (Togo). Quel projet de société ?", Paris, Ed. ORSTOM, 1987, pp. 143-159.

Les objectifs visés par ces enquêtes minutieuses et répétées (suivi depuis trois ans des écoles, des élèves et des parents) sont de mettre en évidence le rôle et la place que joue le système éducatif scolaire dans une société dite "traditionnelle", et d'appréhender les différentes conceptions de l'école qui s'élaborent au sein de cette société. Les résultats de ces enquêtes sont à mettre en relation avec les politiques scolaires de l'Etat, mais aussi avec les problèmes structurels de l'enseignement (redoublements excessifs, refus de l'école, non scolarisation des filles, etc.) ou les conséquences de la crise du système économique (chômage des jeunes diplômés, absence de débouchés, baisse du niveau de vie des salariés, migration des diplômés, etc.). Il s'agit donc d'opérer un va-et-vient entre le niveau "macro" et le niveau qui se trouve à la base du système scolaire (élèves, parents, instituteurs).

L'ANALYSE DE LA DESCOLARISATION

Le phénomène de déscolarisation atteint l'ensemble du territoire togolais. De ce fait, nous avons émis l'hypothèse qu'une - ou plusieurs - cause commune à toutes les préfectures se trouvait à l'origine de la baisse des effectifs scolaires. Nous nous sommes tout d'abord demandée qui - de l'Etat ou des parents - avait provoqué la déscolarisation.

En effet, la scolarisation des enfants dépend de deux facteurs. Le **premier** que l'on nomme **l'offre en éducation**, correspond aux capacités d'accueil des infrastructures (nombre d'écoles, de classes, de cours) et du personnel enseignant disponible. En clair, le nombre d'enfants qui pourra être scolarisé dépend des places offertes. Ce premier facteur est **l'expression de la politique scolaire de l'Etat**. Celui-ci peut aussi intervenir sur le volume des effectifs par une politique de rétention ou de sélection (citons par exemple les taux de redoublements : si ceux-ci augmentent, les places offertes aux nouveaux élèves diminuent sans que le nombre de places disponibles ait été modifié). Le **second facteur** correspond à la **demande en éducation** et dépend du **comportement des familles face à l'école**. La demande peut être spontanée et résulter de la volonté des familles d'envoyer leurs enfants à l'école, ou forcée par la présence d'une législation rendant l'école obligatoire.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, nous pouvons avancer que l'Etat n'a jamais souhaité réduire les effectifs. Durant la période 1980-1984, les investissements destinés aux infrastructures scolaires continuent de progresser et le nombre d'enseignants est en légère augmentation. Ainsi avons-nous pu noter, lors de nos enquêtes dans les écoles du pays, la ferme volonté des pouvoirs publics de maintenir ouvertes des écoles dont les élèves désertaient les cours. Pour les second et troisième degrés, le rétablissement des mesures sélectives à l'entrée et au cours de ces cycles a favorisé la chute des effectifs, dont l'importance ne peut cependant pas être imputée à ces seules mesures. Ici aussi, les parents - ou les élèves - ont exprimé leur refus de l'école.

Des recherches que nous avons menées, il ressort que le motif essentiel et toujours évoqué du refus de l'école (et ce, quelle que soit la région enquêtée), se trouve être **le chômage des jeunes et l'absence de recrutements dans la fonction publique**. Rappelons que la crise économique et financière s'installe au Togo dès 1975 du fait de l'effondrement des cours du phosphate (principale source de revenu du pays). Une certaine austérité budgétaire fait son apparition en 1979. Elle est brutalement renforcée à partir de 1982, à la suite, notamment de l'intervention du FMI et des mesures de rigueur décrétées lors du 6e Congrès du RPT, en décembre 1982. L'emploi des entreprises modernes, qui avait déjà régressé de 3,5 % entre 1979 et 1982 (1), subit alors de plein fouet les fermetures des établissements para-publics jugés non rentables, l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, le ralentissement de l'activité de l'ensemble du secteur privé.

C'est donc principalement le problème d'emploi qui a provoqué ce brutal et important refus de l'école. L'ampleur du phénomène est telle que le système scolaire perd près de 100 000 élèves en seulement quatre ans.

(1) Alfred Schwartz, "Evolution de l'emploi dans les entreprises togolaises du secteur moderne de 1979 à 1982", Lomé, ORSTOM, 14 p. multigr.

Evolution des effectifs scolaires selon les enseignements
entre 1980-81 et 1984-85 (tous ordres)

	Effectifs		Variations	
	1980-1981	1984-1985	En nombre	En %
1er degré	506 788	454 209	- 52 579	- 10,4
2e degré	108 450	74 415	- 34 035	- 31,4
3e degré	16 672	11 330	- 5 342	- 32
Ens. technique	6 839	4 961	- 1 878	- 27,5
Ens. professionnel	2 105	501	- 1 604	- 76,2
4e degré	4 345	4 233	- 112	- 2,6
Total	645 199	549 649	- 95 550	- 14,8

Source : M.-F. Lange "Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ?", in Politique Africaine, n° 27, 1987, p.80

Ces chiffres n'indiquent cependant pas le recul réel de la scolarisation, puisque durant cette période le taux d'accroissement de la population est évalué à 2,9 % par an. De plus, l'augmentation du nombre de redoublants entre 1980-1981 et 1984-1985 tend à "gonfler" les effectifs et masque également la récession scolaire qui n'affecte pas les différents degrés avec la même intensité; ainsi, l'enseignement primaire subit une baisse de 10 %, tandis que les 2e et 3e degrés connaissent des baisses de 31 % et 32 %. Si la baisse des effectifs du premier degré est essentiellement due au refus de l'école, celle des deuxième et troisième degrés résulte des effets conjugués de ce refus et des mesures sélectives de l'Etat, ce qui y accroît la récession scolaire. Notons que ces chiffres représentent des moyennes nationales et dissimulent de fortes disparités : la préfecture la plus touchée enregistre des baisses de 22 % dans le primaire et de 54 % dans le second degré (1). Mais l'observation la plus intéressante à relever réside dans le fait que les régions à forte tradition scolaire ne se différencient pas, face au refus de l'école, des régions sous-scolarisées. C'est bien parce que les raisons de ce refus ne

(1) Préfecture du Haho :

- effectifs du primaire en 1980-1981 : 15 302; en 1984-1985 : 11 985;
 - effectifs du second degré en 1980-1981 : 3 857; en 1984-1985 : 1 776.
- Pour les autres préfectures, voir la carte.

se situent pas à l'intérieur du système scolaire mais sont, en quelque sorte, la réponse aux difficultés d'embauche, que toutes les préfectures, quel que soit leur taux de scolarisation, connaissent ce phénomène (1).

LES CONSEQUENCES DE LA DESCOLARISATION

Il est certes encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de ce phénomène. Nous tenterons, néanmoins, de dégager quelques pistes de recherche....

Tout d'abord, le recul de la scolarisation est un fait certain. Aussi, bien que le taux de scolarisation ait connu une légère remontée en 1986-87 (57,9 %), il n'en demeure pas moins qu'il reste inférieur à celui d'il y a dix ans. C'est dire que les importants progrès réalisés en matière d'éducation, lors de la décennie 1970, ont été réduits à néant par les quatre années de déscolarisation. En clair, les générations en âge d'être scolarisées le sont moins que ne l'étaient celles de la décennie 1970. Comment aujourd'hui combler ce retard ? La scolarisation à 100 % est-elle encore envisageable ? On enregistre, à nouveau, dans certaines écoles, des effectifs de 120 élèves en cours préparatoire. Quel enseignement peut-on dispenser dans ces conditions ? **Le rendement interne du système scolaire, actuellement très faible,** risque de se détériorer dans les prochaines années, compte tenu des difficultés économiques (entraînant des problèmes de recrutement des enseignants) et de la forte croissance démographique. La brusque remontée des effectifs (essentiellement à l'entrée du sous-système primaire, en classe de CP1) pose des problèmes d'intendance. L'importante campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation, menée lors de la rentrée 1986-87, relayée par les médias, semble avoir cessé, car les structures d'accueil sont dorénavant saturées. De tels à-coups ne peuvent qu'être préjudiciables à l'équilibre de l'ensemble.

Le refus de l'école, ainsi brutalement exprimé, indique **un changement de comportement des familles face à l'école.** La remontée des effectifs n'a pu se réaliser que grâce à l'action des responsables locaux (cadres du RPT, inspecteurs de l'enseignement, préfets, chefs de village), et il est à

(1) Il n'existe donc pas de corrélation entre le taux de scolarisation et la baisse des effectifs, comme nous pouvons le constater sur la carte ci-jointe.

craindre que, si la pression de ces autorités vient à se relâcher, le phénomène de déscolarisation ne resurgisse. Jusqu'à présent, l'enseignement primaire n'était conçu qu'en tant que palier à franchir pour atteindre l'enseignement secondaire, qui, lui, permettait l'embauche dans le secteur moderne. Si l'école n'est plus appréhendée comme le lieu de la promotion sociale, sur quelles bases peut-elle s'insérer dans les communautés rurales ? Dans ces conditions, comment la perception de l'école par les familles a-t-elle évolué ?

Pour répondre à cette question, nous disposons de quelques indices. L'absentéisme ne paraît pas avoir augmenté dans de grandes proportions, mais, par contre, les abandons semblent nombreux, tout particulièrement dans les écoles où des recrutements forcés ont eu lieu. L'indice à surveiller dans les années à venir est le rapport filles/garçons, qui est un bon indicateur du désir de scolarisation des familles, car la scolarisation des filles représente davantage un choix volontaire des parents. Dans les écoles où ont été effectués des recrutements forcés (qui n'ont concerné que les garçons), les filles représentent souvent à peine 10 % des effectifs.

Sur l'ensemble du territoire togolais, le rapport s'est dégradé, et, là aussi, les progrès réalisés ont été remis en cause, comme l'indique le tableau suivant :

Evolution du nombre de filles pour 1 000 garçons
Enseignement du 1er degré (tous ordres)

Années	Nbre de filles pour 1 000 garçons	Années	Nbre de filles pour 1 000 garçons
1973-74	492	1980-81	643
1974-75	507	1981-82	649
1975-76	532	1982-83	654
1976-77	557	1983-84	642
1977-78	585	1984-85	628
1978-79	611	1985-86	621
1979-80	627	1986-87	620

Source : Tableau construit à partir des données fournies par les statistiques scolaires.

Par ailleurs, le recul de la scolarisation, tout particulièrement important en milieu rural, a eu pour conséquence immédiate l'augmentation de la force de travail disponible au sein des exploitations familiales. Conjugué avec l'accroissement des surfaces cultivées, celle-ci est le seul moyen - dans les conditions actuelles des techniques culturales - de développer la production agricole. Ainsi, l'essor spectaculaire qu'a connu la culture du coton entre 1980-81 et 1985-86, - de 23 000 tonnes de coton-graines à 63 000 tonnes - a-t-il certainement été rendu possible par la **formidable libération de la main-d'oeuvre** qu'a provoquée la déscolarisation (1). Cependant, à moyen terme, on peut s'inquiéter du développement de l'**analphabétisme en milieu rural** (58,5 % des hommes et 84,7 % des femmes y ont été recensés analphabètes en 1961). Aujourd'hui, les possibilités de développement rural reposent sur de lourdes structures d'encadrement qui permettent la diffusion de nouveaux modes de culture plus performants et que justifie l'absence de formation d'une grande partie de la population rurale. Mais le coût de ces structures est élevé et celles-ci ne résolvent pas les problèmes posés à l'organisation de groupements d'agriculteurs, prônés par la nouvelle stratégie rurale. Enfin, on peut aussi s'inquiéter de voir se creuser le fossé entre une population rurale analphabète et des citoyens dont le niveau de formation progresse régulièrement.

*

*

*

La déscolarisation montre l'impasse dans laquelle se trouve un système d'enseignement qui ne répond plus aux espoirs de promotion sociale de la population. Il est grand temps de faire le bilan de la réforme scolaire de 1975 et de répondre aux questions que se posent les parents : pourquoi envoyer les enfants à l'école primaire ? Quels buts sont assignés à l'enseignement secondaire ?

(1) La seule préfecture du Haho a produit, en 1984-85, 40 % de la production cotonnière nationale, ce qui équivaut à un revenu de 1,7 milliard de francs CFA. Ce n'est donc pas faute de disponibilité monétaire que le Haho doit sa première place au palmarès de la déscolarisation. Ces revenus importants n'ont pas été, contrairement à ce que l'on a pu observer dans la région à café-cacao, investis dans l'éducation scolaire des enfants. Aussi certains ont-ils vu - à tort - le développement de la culture du coton comme la cause de la déscolarisation. Or, parmi les six préfectures les plus atteintes par le refus de l'école, quatre se situent dans la Région maritime où la culture du coton ne s'est développée (partiellement) qu'à partir de 1984-85.

A N N E X E

- Carte = Evolution des effectifs du 1er degré entre 1980-81 et 1984-85 (en pourcentage).
- Tableau n° 1 □ Evolution des effectifs scolaires entre 1970-79 et 1986-87 (tous ordres).
- Tableau n° 2 = Evolution des effectifs du premier degré par préfecture de 1980-81 à 1986-87 (tous ordres).

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU 1^{er} DEGRÉ
ENTRE 1980 - 81 ET 1984 - 85 (EN POURCENTAGE)

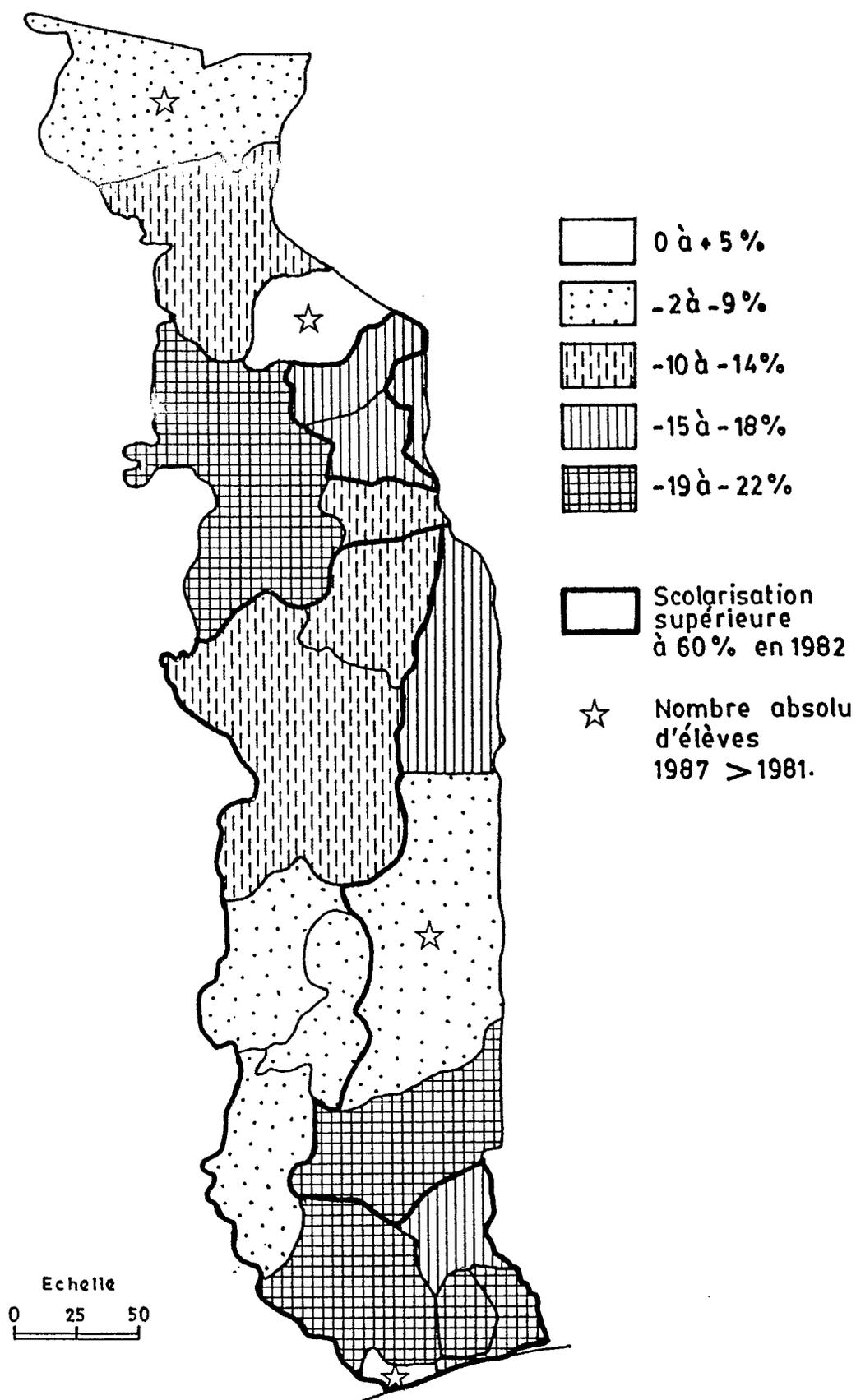


Tableau 1 : Evolution des effectifs scolaires entre 1970-79 et 1986-87
(tous ordres)

	1er degré	2ème degré	3ème degré	Enseignement technique	Enseignement professionnel	4ème* degré	ENSEMBLE
1978-79	458 104	95 008	10 762	6 821	1 517	3 007	575 219
1979-80	484 274	106 090	13 711	6 787	1 864	3 430	616 156
1980-81	506 788	108 450	16 672	6 839	2 105	4 345	645 199
1981-82	498 639	108 251	14 674	5 785	1 860	4 131	633 340
1982-83	492 329	101 003	11 858	4 893	1 653	3 833	615 569
1983-84	457 376	84 075	11 866	4 822	1 425	3 734	563 298
1984-85	454 209	74 415	11 330	4 961	501	4 233	549 649
1985-86	462 858	79 874	11 735	5 176	335	5 055	565 033
1986-87	511 009	78 071	14 218	5 708	473	6 035	609 479

* Effectifs des étudiants inscrits dans le 4ème degré au Togo.
Ne sont pas inclus les étudiants togolais à l'étranger ;
sont inclus les étudiants étrangers inscrits au Togo.

Source : ORSTOM, tableau construit à partir des données fournies par les statistiques scolaires (DGPE).

Tableau 2 : Evolution des effectifs du premier degré par préfecture
de 1980-81 à 1986-87
(tous ordres)

PREFECTURE	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
GOLFE	93 983	94 985	96 973	95 180	96 361	93 088	111 358
LACS	33 713	31 606	30 947	26 935	27 176	29 010	31 472
YOTO	22 355	21 704	21 104	18 553	18 189	18 621	20 430
VO	28 470	27 317	26 058	22 442	22 464	25 199	27 164
ZIO	43 881	41 087	39 699	35 082	35 383	39 156	43 276
OGOUI	25 054	25 556	24 860	22 976	22 837	22 928	25 252
KLOTO	51 468	51 710	51 675	49 307	48 552	48 634	51 013
AMOU	16 784	16 588	16 313	16 457	16 383	16 144	16 695
WAWA	25 306	23 821	23 100	23 101	22 941	24 350	24 671
HAHO	15 302	14 923	14 354	12 438	11 985	12 538	14 920
TCHAOU DJO	19 991	19 374	18 911	17 612	17 854	18 023	18 659
SOTOUBOUA	24 841	24 796	25 249	23 542	22 347	22 400	24 486
TCHAMBA	5 848	5 863	5 141	4 678	4 886	5 527	5 835
KOZAH	28 536	27 312	27 597	24 718	23 910	24 290	26 340
BINAH	7 915	7 583	7 119	6 638	6 542	6 436	7 146
DOUFELGOU	11 106	10 526	10 299	9 545	9 358	9 855	10 082
KERAN	5 311	5 371	5 514	5 009	5 627	5 736	5 685
ASSOLI	5 680	5 371	5 388	4 964	4 906	5 179	5 541
BASSAR	14 186	14 852	14 162	11 905	11 156	10 882	12 420
OTI	6 426	6 655	6 591	5 958	5 766	5 774	6 355
TONE	20 632	21 639	21 275	20 336	19 586	19 088	22 209
ENSEMBLE TOGO	506 788	498 639	492 329	457 376	454 209	462 858	511 009

Source : ORSTOM, données fournies par la DGPE.